COMMUNE de
42430 CHERIER
04 77 63 14 67
mairie.cherier@gmail.com
cherier.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026 à 20h30

Le vendredi 25 septembre 2026 à 20h30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 21 septembre 2026, s'est réunie sous la présidence de Charles LABOURÉ.
***Secrétaire de la séance** : Loïc BERTIQUET*
***Présents** : Charles LABOURE, Séverine PRAS, Jean-Luc SOLLALLIER, Aurélie MAZUIR, Arnaud BLETTERY, Jenny TRAVARD, Laure BILLIONNET, Florent TIXIER, Etienne GOUTORBE, Loïc BERTIQUET, Nicole JULLIEN, Alain FRAGNE, Mathieu BONNEFOY, Christine PION, Alexandra HAMY*
***Excusées** : Laure BILLIONNET, Nicole JULLIEN*

- **VILLE ETAPE FFVE** : Intervention de M. MARESCAL Franck, habitant de la commune et membre de la FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoque), il propose à la commune d'obtenir la labellisation ville étape FFVE pour inciter les clubs de voiture anciennes à passer par la commune et à faire une halte dans le village. La labellisation nécessite de disposer d'un restaurant et d'un grand parking, Xavier Burnor, gérant de l'auberge de l'Aigle d'Or est volontaire pour accueillir des groupes d'automobilistes. Le coût de l'adhésion est de 95€/an. Les panneaux officiels sont fournis gratuitement par la fédération, la commune sur présente sur leur site internet. Adhésion approuvée à l'unanimité.

- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 17.07.2026 : approuvé à l'unanimité

- **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2025** : Dernier rapport rédigé et voté par la commune car la compétence a été transférée à la Bombarde via la CCPU au 1.01.2026. Il est consultable en mairie. Approuvé à l'unanimité.

- **POINT VOIRIE** : Trous sur la route du point du jour (mais ne peut bénéficier des subventions car pas classée en route communale mais chemin communal), route des Pras est à resuivre vers le village des Pras, le chemin goudronné de la route à chez Lilian Marconnet est très abîmé à la suite d'un problème d'écoulement d'eau de pluie. Jean-Luc Sollallier va continuer de faire le tour de la commune pour répertorier les futurs chantiers de voirie.

- **CHAUFFE-EAU LOGEMENTS VIEUX CHERIER** : Les 2 logements de l'ancienne école du Vieux Cherier sont les derniers logements communaux chauffés uniquement par une chaudière fioul. Il est urgent d'agir pour permettre aux locataires de diminuer leur facture énergétique (2€/litre de fioul). Il est inenvisageable de changer le mode de chauffage avant l'hiver mais possible d'ajouter un chauffe-eau électrique afin d'éviter d'utiliser du fioul pour produire l'eau chaude sanitaire. L'installation de 2 ballons thermodynamique de 200L pour environ 1 900€ HT/installation/ chauffe-eau est retenue. Une subvention sera déposée auprès du département sur l'enveloppe solidarité. Une solution de chauffage alternative sera étudiée pour 2027 ainsi que l'amélioration de l'isolation des menuiseries.

- RAFRAICHISSEMENT ECOLE :
À la suite des canicules 2026, des aides sont proposées aux collectivités pour équiper les bâtiments publics : 400€/équipement électrique dans la limite de 10 équipements par EDF + prise en charge à hauteur de 50% par la Région pour des équipements de rafraichissement dans la limite de 10 000€. La commune a choisi l'installation d'une clim fixe dans la cantine pour un reste à charge de 1 135€.Cette pièce pourrait également servir de lieu de rafraichissement pour la population. Installation de films occultants chaleur dans la cantine, les portes vitrées de l'école et les fenêtres de la salle des fêtes pour un reste à charge de 790€ environ.

- QUESTIONS DIVERSES : ***proposition appel aux citoyens nettoyage tombes cimetières*** *:* Plusieurs habitants de la commune nous ont fait remonter le mauvais entretien de plusieurs tombes au cimetière des Moulins, ils nous interrogent sur la possibilité d'organiser une journée citoyenne invitant des bénévoles à entretenir le cimetière. Pour rappel les cantonniers et la commune sont tenus d'entretenir uniquement les allées du cimetière, les concessions en cours sont considérées comme du terrain privé et personne n'a le droit de les entretenir ou d'y apporter une modification.
Il faut distinguer : les concessions arrivées à échéance qui n'ont pas fait l'objet de renouvellement et les concessions en cours (parfois perpétuelles) mais qui semblent ne plus être entretenues. Pour pouvoir récupérer ces tombes il faut entamer une procédure de reprise de concession en état d'abandon et pour cela il faut prouver par des photos l'état d'abandon manifeste. Cela concerne 13 concessions au cimetière des Moulins.
Après délibération, il est convenu que seules les concessions arrivées à échéance seront entretenues par la commune. Sur les autres, un panonceau sera déposé avant la Toussaint pour indiquer que la tombe va prochainement faire l'objet d'une procédure de reprise de concession et qu'il convient de se rapprocher de la mairie. La même démarche va être faire sur le cimetière du Vieux Cherier.

Fin de la séance à minuit trente– prochain conseil municipal vendredi 23 octobre à 20h30

VIE DE LA COMMUNE

novembre 2026

- FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE : congés du lundi 26 au vendredi 30 octobre.

- CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE : mercredi 11 novembre à 11h aux Monuments aux Morts, la cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur en mairie offert par la commune. **L'école organise une cérémonie le jeudi 12 novembre à 11h30** (date imposée par le ministère de l'éducation), les habitants sont invités à y participer.

- CEREMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET DES NOUVEAU-NES : Notre traditionnelle cérémonie aura lieu **dimanche 29 novembre à 11h à la salle des fêtes**. Tous les habitants sont invités à ce moment de convivialité suivi d'un vin d'honneur !

SECHERESSE – PENURIE D'EAU

Malgré les quelques pluies des dernières semaines la sécheresse est toujours bien présente, nous demandons à tous de faire preuve de résilience et d'être très économes dans les consommations d'eau, chaque goutte compte !

INFOS DIVERSES :

- MOTS DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX - Huguette BURELIER et Antoine VERMOREL : *« En cette fin d'année 2026, nous souhaitions partager avec vous un bilan complet et transparent de l'accompagnement financier que le Département a déployé en faveur de Cherier depuis 2021.*
Comme la grande majorité des départements français, notre collectivité traverse une période de contraintes financières inédites. Mais face à ces turbulences, nous avons fait un choix clair: ne jamais sacrifier l'investissement local.Grâce à une gestion rigoureuse et à une écoute de vos besoins, nous avons pu maintenir un soutien substantiel à vos projets.
Aussi à Chérier, nous avons voté 21 000 € pour rénover la voirie forestière. La somme de 16 705 € a quant à elle permis de financer la création d'une aire de jeux au Vieux Bourg, la réparation du clocher de l'église et les travaux sur le site de la Salette. Enfin, 1,1 million d'€ a été attribué à la sécurisation et à la réfection des routes de la communauté de commune du Pays d'Urfé dont bénéficiera indirectement Cherier.
Plus récemment, à la rentrée 2026, nous avons voté plus de 15 600 € destinés à l'installation d'un chauffe-eau dans la salle des fêtes et à plusieurs exploitants de la filière bois.
Nous demeurons au service des habitants auprès desquels nous réaffirmons notre engagement, notre écoute et notre fidélité. »

- FRELONS ASIATIQUES : Le piégeage d'automne peut contribuer à limiter la fondation de nouvelles colonies au printemps. Il doit être raisonné et sélectif afin de préserver les insectes utiles. Avec la chute des feuilles, certains nids deviennent plus visibles : c'est le moment de rester attentif lors de vos promenades et travaux d'entretien. Vous repérez un nid suspect ? Signalez-le en mairie ou https://signal.frelonsasiatiques.fr/

- MEDECINS JUNIORS A LA MAISON DE SANTE DE ST JUST EN CHEVALET : À partir du 9 novembre 2026, 2 docteurs juniors rejoindront la Maison de santé de St-Just-en-Chevalet : Guillaume Bassanesi et Pierre-Antoine Colombe. Ce sont des médecins en fin de cursus de formation spécialisée, qui exercent avec l'encadrement et la supervision de médecins référents. **Ils seront présents du lundi au jeudi au sein de la maison de santé**. Des visites à domicile pourront également être réalisées à l'appréciation du médecin. Les patients pourront faire leur déclaration de médecin traitant directement au sein de la maison de santé. **Renseignement et rendez-vous dès le 19 octobre au 07 49 81 64 29.**

- THD 42 : Dans le cadre de la fermeture du cuivre les habitants sont invités à passer à la fibre optique sur le réseau THD42. Afin de les accompagner dans cette transition, THD42 Exploitation met en place une **Offre De Remboursement d'un montant de 50 € et qui s'applique à toute mise en service d'un premier raccordement à la fibre souscrit entre le 15 octobre et le 15 décembre.** La démarche se fait en ligne : https://50eurosofferts.axione.fr



- DONNER VOTRE AVIS : questionnaire mobilité en Pays d'Urfé et questionnaire pour l'élaboration Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Roannais.



ECHOS DES ASSOCIATIONS

- DON DU SANG : rappels : le prochain don aura lieu le mardi 10 novembre, choucroute à emporter le dimanche 29 novembre.

- LES CHEMINS DE TRAVERSE : La balade guidée du **samedi 7 novembre se mettra à l'heure d'hiver en démarrant à 13 h 30 au lieu de 14 h, devant la mairie de Moulins-Cherier** ; le circuit de 12 km et 425m de dénivelé conduira les marcheurs intéressés sur les chemins suivants : route Napoléon, les Essarts, Vigouronne, le Pin Montanet, la Croix de Tour, Lachaud, La Vialle, Tour, Mézire. Gratuit et ouvert à tous.